QU'ON SE LE DISE...



COMMUNE D'ASPRES-SUR-BUËCH Octobre 2018



Chers habitants d'Aspres-sur-Buëch,

Comme vous allez en prendre connaissance à la lecture de ce bulletin votre équipe municipale aura une programmation chargée durant les mois prochains avec différents travaux et avec le démarrage de plusieurs études dont le schéma d'assainissement et l'aménagement du quartier du parc. Nous poursuivons donc avec dynamisme nos actions en faveur du bien-être de la population bien que le manque de considération pour les territoires ruraux nous interpelle.



L'espace rural est en effet mis à mal depuis quelque temps et les exemples en sont multiples : difficultés d'accès à la téléphonie mobile et à internet, fermeture et même disparition des services publics, gestion de l'eau et de l'assainissement transférée aux intercommunalités en 2026, complexité des procédures administratives nécessitant du personnel spécialisé que seules les communes urbaines peuvent financer, amputations des dotations de l'Etat, difficultés de financement des projets, difficultés d'accès aux soins sans parler de la perte d'autonomie.

De nombreux maires sont inquiets face à l'inégalité qui se creuse de plus en plus entre les territoires urbains et les territoires ruraux. Il est urgent que les pouvoirs publics prennent des dispositions pour un aménagement équilibré des territoires et pour une prise en compte de leur spécificité géographique et socio-économique.

Notre village a connu une saison estivale 2018 très animée et je remercie les bénévoles, les élus, les personnels municipaux pour leur implication dans la vie de la commune.

L'automne est là maintenant, certes, c'est bien souvent la rentrée après les vacances mais cette saison pré-hivernale est souvent pleine de douceur et de charme pour notre plus grand bonheur.

Bien à vous.

Françoise PINET



LES ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 18 Juillet 2018

Tous les conseillers présents sauf Céline PIERROT et Julie GAY-PARA. Les délibérations suivantes ont été adoptées :

S PARTICIPATION DES COMMUNES EXTÉRIEURES

- <u>Charges de fonctionnement de l'école</u> : <u>le montant de la participation des communes par</u>
 élève et par an est fixé à 845.50 €
- Charges de fonctionnement de la cantine

Pour l'année scolaire 2017/2018, 6 491 repas ont été distribués. Le coût des prestations par repas est fixé à $8.11 \in \text{auquel s'ajoute la prise en charge complémentaire du repas par la commune (frais de transport) soit <math>0.60 \in \text{, ce qui donne un coût réel pour les communes de } 8.71 \in .$

\$ DÉCISION MODIFICATIVE COMPTABLE

Budget principal

- Achat de matériel pour un véhicule (caisson) + 500 €
- Participation de la commune à l'extension du réseau électrique à La Tuilière + 5 100 €
- Restauration de la fontaine Place de la République

Gilles TOURTET indique qu'il faut changer notamment la colonne principale de la fontaine qui date du $18^{\grave{e}me}$ siècle. Vu sa dégradation, il est urgent de procéder à la réhabilitation et ce avant l'hiver. Le devis des travaux demandé à un tailleur de pierres s'élève à 14 700 € TTC. Les travaux pourraient être réalisés cet automne.

S AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DES SÉQUOIAS

Autorisation donnée au maire pour le lancement d'un appel d'offres pour le choix d'un bureau d'études chargé de l'étude de programmation et de la maîtrise d'oeuvre.

Les informations suivantes ont été données :

- 1) Pétition et mobilisation d'habitants contre les nuisances et les risques d'insécurité résultant de l'augmentation du trafic des poids lourds sur la RD1075, suite à la déviation mise en place sur la commune de Veynes et de la vitesse excessive de certains véhicules.
- 2) Transports scolaires: engagement de la Région d'allouer 50 € par élève aux intercommunalités à charge de celles-ci de reverser cette aide aux familles.





Réunion du 7 Septembre 2018

Tous les conseillers présents sauf Joris GIRARD (pouvoir à Françoise PINET), Pascal DEGASPERI (pouvoir à Robert RICHARDIONE), Céline PIERROT et Julie GAY-PARA

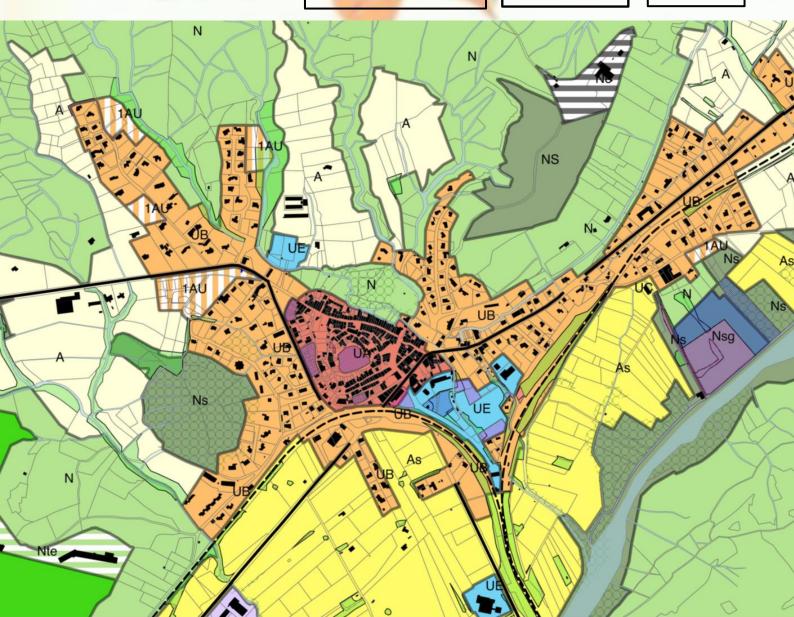
Les délibérations suivantes ont été adoptées :

APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Zone UA Centre ancien Zone UB Extension urbaine Zone UC
Vocation artisanale,
industrielle,
commerciale

Zone UE
Equipements
d'intérêt
collectif

Zone 1AU Secteurs à urbaniser



Le zonage du nouveau PLU classe 441 hectares en zone agricole, 3 649 hectares en zone naturelle, 157 hectares en zone urbaine et 5,2 hectares en zone à urbaniser (contre 28 hectares dans l'ancien PLU). L'urbanisation a été concentrée dans les secteurs urbanisés existants et en limitant les surfaces à urbaniser et conformément aux dispositions prévues par la loi.

APPROBATION DE LA MISE A JOUR DU SCHÉMA D'ASSAINISSEMENT

SINSTAURATION DE L'OBLIGATION DU PERMIS DE DÉMOLLIR ET DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

SAMÉNAGEMENT DU QUARTIER DU PARC - CHOIX DU BUREAU D'ÉTUDES

Tranche ferme : Etudes de programmation urbaine, architecturale et paysagère

Tranche optionnelle 1: Mission de maîtrise d'œuvre jusqu'à l'APS (Avant-Projet-Sommaire).

Tranche optionnelle 2 : Mission de maîtrise d'œuvre jusqu'à l'achèvement des travaux

Bureau d'études retenu pour la totalité des tranches : TOPOSCOPE pour un montant hors taxe de 68 659,68 €



SATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASA

Une subvention d'un montant de 2000 € est allouée ce qui correspond à la participation de la commune à l'entretien annuel du canal du Moulin.

DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL POUR LA RÉFECTION DE LA FONTAINE DE LA PLACE DE LA REPUBLIQUE :

Un financement à hauteur de 50 % du montant des travaux évalué à 14 700 € est sollicité.

MODIFICATION DU TARIF DE RESTAURATION DE LA CANTINE

Le nouveau tarif à régler au restaurateur est fixé à 4,40 € au 1er janvier 2019 au lieu de 4,30 € applicable actuellement.

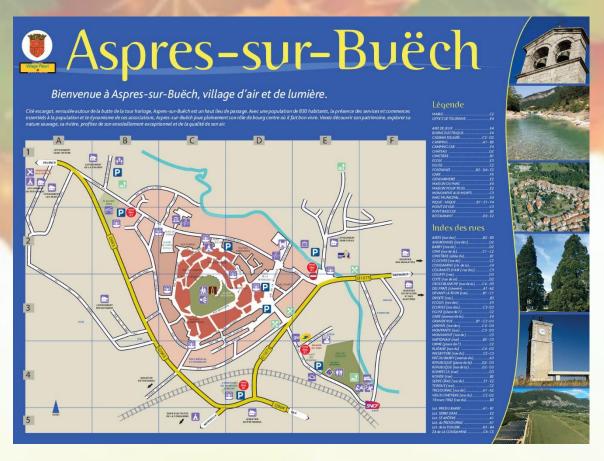
QUELQUES INFOS SUR LES TRAVAUX EN COURS OU PRÉVUS CET AUTOMNE



1) L'installation de panneaux d'information pour l'image du village

Quatre panneaux d'information identiques vont être installés à des endroits stratégiques de la commune à savoir : la place des séquoias, le jardin du Maréchal Ferrant, le carrefour du Serre Gras et la place des aires. Ils comportent le plan du village avec notamment le nom des rues et places, les services publics, les parkings etc...

Plusieurs élus ont participé activement au printemps dernier à la conception de ces panneaux réalisés par l'entreprise GIROD. Leur livraison a été certes un peu tardive ce qui explique le retard dans leur mise en place.



Tous les autres panneaux d'information en place dans certains endroits du village qui sont bien souvent vétustes ou qui ne sont plus d'actualité seront enlevés par les employés. Le coût de la réalisation des quatre panneaux s'élève à 5 534 € HT.

2) L'aménagement de l'allée piétonnière le long de la route de Valence pour la sécurisation des piétons



Cette allée, réalisée par l'entreprise la Routière du Midi, à partir de la rue des jardins jusqu'à la place des aires, permet enfin de délimiter un espace adapté aux piétons qui pourront circuler en toute sécurité le long de la RD994. Certes, nous avons fait le choix, pour le moment et ce afin de ne pas ralentir

ces travaux prioritaires, de ne pas abattre des platanes gênant certains riverains. De la réflexion menée par l'équipe municipale en

relation avec les riverains, il est ressorti aussi que les voitures garées entre les platanes gênaient plus la visibilité que les platanes eux-mêmes. En tout état de cause compte tenu de la grosseur de ces platanes, un élagage complet est envisagé pour 2019, cela pourra satisfaire les riverains mais aussi tous les habitants du quartier.



Enfin, un arrêté d'interdiction de stationner (et non pas de s'arrêter) le long de cette allée sera pris dans les meilleurs délais.

Le montant total de ces travaux s'élève à 24 600 € HT.

3) La restauration de la fontaine de la place de la République pour la sauvegarde de notre patrimoine

Notre village compte huit fontaines qui font partie intégrante du patrimoine que la commune souhaite préserver. La plus ancienne située sur la place de la République a subi d'importants dommages dus notamment au gel. Sa réparation est donc apparue des plus urgentes et ce avant



l'hiver. Trouver une entreprise spécialisée en la matière n'a pas été facile. Après maintes recherches dans le département et si possible au plus proche, un tailleur de pierres de La Freissinouse, après visite sur place et analyse de la situation, a proposé une offre pour sa restauration à hauteur de 11 830 €. A cela s'ajoute l'achat de la pierre, matière première essentielle pour la restauration soit un montant de 2 600 €. Le coût réel pour la commune s'élève à 7 215 € HT.

A noter que ces trois chantiers sont financés pour moitié par des subventions du conseil départemental que nous tenons à remercier.

NUISANCES ET INSÉCURITÉ LE LONG DE LA ROUTE DÉPARTEMENTALE RD1075

Vous êtes nombreux à avoir signé la pétition concernant les nuisances et l'insécurité engendrées par le trafic des poids lourds sur la RD1075 ainsi que sur la vitesse excessive des automobilistes dans la traversée du village.

Suite à votre constat et à votre inquiétude que nous partageons, nous avons été reçus, à ma

demande, avec deux autres élus, par le directeur général des routes du conseil départemental. Par la suite, je m'en suis entretenue personnellement avec le Président Jean-Marie Bernard. Nous avons fait part à chaque entretien du souhait du conseil municipal de ne pas maintenir l'interdiction des Poids Lourds dans le col des Eygaux après les travaux de la médiathèque de Veynes en proposant un itinéraire seulement conseillé pour les PL par le col du Pignon.

Je vous fais part des observations et informations recueillies. <u>Concernant le trafic</u>: « De l'analyse des données il ressort qu'il y a bien eu en 2018 un transfert de trafic PL du Col des Eygaux vers le Col du Pignon, mais la baisse du trafic sur la RD 1075 en 2018 neutralise quasiment ce transfert. En effet, le trafic PL n'évolue que peu sur la RD 1075 dans la traversée d'Aspres-sur-Buëch (+16 PL Moyenne Journalière Annuelle), le nombre de PL passant de 381 à 397 ».



Concernant l'étroitesse de la chaussée de la RD994A entre le Pont sur le Grand Buëch et la RD 1075 : « L'aménagement de cette section étroite et de sa jonction avec la RD 1075 sont prévus dans le cadre de l'étude d'opportunité d'itinéraire de la RD 1075 avec un nœud d'échange routier constitué par la RD 1075, la RD 993 (col de Cabre) et la RD 994A (col du Pignon) tout en sécurisant les riverains, les piétons et les vélos. Les études vont débuter d'ici la fin de l'année 2018, pour une validation du projet courant 2019 et une réalisation des travaux en 2021. Il s'agit bien d'une opération prioritaire dans le schéma de modernisation de la RD 1075.

Concernant l'itinéraire conseillé: « La réalisation des travaux de la médiathèque à Veynes et ceux du Pont du Buech à Aspres-sur-Buëch, en 2019, conduiront inévitablement à un régime d'exploitation particulier des routes départementales du secteur avec, en fonction des phases, des coupures ponctuelles ou des itinéraires conseillés comme le souhaite la commune. En revanche, les travaux d'aménagement de la RD 994A, estimés à plus de 2M€, sont financés à hauteur de 80% par la Région et l'État parce que cet axe fait partie intégrante de l'itinéraire interrégional Gap-Drôme par le col de Cabre ».

<u>Concernant la vitesse</u>: « une valise radar sera posée afin qu'un enregistrement des vitesses soit réalisé dans la traversée du village le long de la RD1075 pour imaginer, si besoin, des améliorations ». En fonction des données enregistrées, le département et le conseil municipal devront, il est vrai, envisager toute mesure pour sécuriser davantage la traversée.

Dernier point qui a son importance : la RD1075 est classée comme voie régionale à grande circulation et de ce fait et il nous a été souligné que le département n'était pas libre de ses actions sur cet axe routier.

Françoise PINET

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DU QUARTIER DU PARC

Lors de séance du 7 septembre dernier, le conseil municipal a retenu le bureau d'études TOPOSCOPE pour la réalisation de la maîtrise d'œuvre introduite par une étude de diagnostic

OFFICE DU TOUR IS ME

et de programmation pour la requalification des espaces publics du guartier du parc.

L'équipe retenue a des compétences sérieuses et très homogènes avec une urbaniste et architecte, Chantal GUITTON, une paysagiste et urbaniste Clémence FOREST, et une ingénieure Voiries, Réseaux, Divers, Nelly CIKOJEVIC.

La première tranche de la mission, à savoir le diagnostic, l'étude de faisabilité et la programmation doit être terminée fin octobre. Elle intègre une démarche de concertation par le biais de personnes ressources mais aussi des enquêtes et questionnaires sur le terrain. L'équipe de TOPOSCOPE sera d'ailleurs présente jour et nuit sur notre commune durant quatre jours afin d'appréhender mieux le site et d'être en contact direct avec les usagers.

Alors n'hésitez pas à vous exprimer si vous les rencontrez !!!

RENTRÉE DES CLASSES!

L'école communale

Ils étaient 113 enfants à rejoindre l'école communale le 3 Septembre dernier. M. Mattéo CHARLES reprend la tête de la direction de l'équipe enseignante pour les 5 classes existantes:

- Petite et Grande sections de maternelle : Mme Peggy MOURRE
- Moyenne section de maternelle et CE1 : Mme Dominique NICOLAS
- CP: Mme Juliette FERMENT et Mme Mathilde GRANIER
- CE1-CE2: Mme Mathilde GRANIER et Mme LECOQ
- CM1-CM2: M. Mattéo CHARLES et Mme Mathilde GRANIER

L'école bénéficie encore cette année d'un maître supplémentaire; Mme Christine VIALIS assure ce rôle qui a pour mérite de privilégier l'apprentissage du français et des mathématiques des élèves du CP au CE.

D'ores et déjà, les projets de classe s'organisent autour de plusieurs thèmes : théâtre, chorale et arts - piscine, escalade et randonnée - visite de site liée au patrimoine et à l'histoire de France...

Bonne année scolaire à tous!



Le Service Actions Jeunesse



Après un été placé sous le signe des musiques du monde, le service Actions Jeunesse a repris aussi le chemin de l'école (Marija remplacera Sophie jusqu'aux vacances de Noël, référente des 3-5 ans).

L'équipe accueille les enfants en périscolaire tous les soirs à la Maison du Parc : accompagnement à la scolarité, activité bibliothèque, ludothèque, atelier danse, arts plastiques, nature et environnement ou théâtre, les 3/11 ans ont de l'occupation après l'école! (comment ça marche? goûter et temps libre à la sortie des classes; de 17H à 18H → atelier choisi par l'enfant, dès 18H jusqu'à 18H30 → retour à la maison).

Les enfants sont aussi invités à participer aux activités des mercredis : des loisirs à la carte entre jeux extérieurs, cuisine, land'art, activités manuelles, balade automnale... (inscription aussi à la carte — matin, après-midi ou à la journée!).



Et pour les ados ? reprise des activités pour les vacances de la Toussaint avec Nicolas : lasergame, ciné, patinoire, bowling, mini-camp techniques de survie, séjour ski, projet de voyage...

Pour tous renseignements complémentaires, rendez-vous sur le site internet

www.cshautbuech.fr ou téléphonez au 04.92.58.79.65.



291 I

... C'est le chiffre du jour, qui correspond au nombre des plaques numérotées posées par nos soins dans les rues du village, soit à peu près la moitié du total.

Sont maintenant « équipés » le centre ancien, Saint-Apôtre, la Tuilière et la route de Valence. Certains d'entre vous auront remarqué qu'il y a des manques. A cela, plusieurs raisons. La première, principalement dans le centre ancien, en est les portes et entrées donnant sur deux, voire trois rues. Cette partie de la pose a été un véritable casse-tête. La deuxième est l'existence de voies privées ou de maisons sans clôture et très en retrait, ce qui nous oblige à fabriquer et poser des poteaux. Enfin, et il faut savoir le reconnaître, il y a eu quelques erreurs. En tout état de cause, que les personnes concernées se rassurent, nous repasserons.

Nous tenons, Stéphan et moi, à remer<mark>cier encore</mark> les habitants pour l'excellent accueil que nous avons reçu, malgré parfois l'heure très matinale de notre passage. Cela fait toujours plaisir. Nous disons donc à bientôt à ceux qui recevront prochainement notre visite.

Alain FROGET, conseiller municipal

LES ANIMATIONS



L'HAMAC 05

Les 15 et 16 septembre se sont tenues les rencontres interclubs de maquettes privées d'hélicoptères.

19 clubs étaient présents, avec 22 pilotes, venus échanger sur leur passion commune. Les plus jeunes du club d'Aspres-sur-Buëch étaient également présents et se prêtaient volontiers à la vente de tickets de tombola.

Le Club remercie la commune, la communauté de communes Buëch-Dévoluy et le Département des Hautes-Alpes pour leur aide, ainsi que l'ensemble des bénévoles affrétés à ces journées amicales!









Le Club Canin d'Aspres-sur-Buëch reste actif sur le territoire! Il organise le 7 octobre un concours de Ring sur le terrain du Chevalet. Les concurrents pourront passer leur CSAU (Certificat de Sociabilité et d'Aptitude à l'Utilisation) et des échelons du brevet. Ces qualifications permettent de vérifier l'équilibre caractériel du chien, sa sociabilité et l'aptitude du maître à exercer le contrôle de son animal.



Félicitations à l'équipe de France soutenue par notre commune qui a participé au 6ème championnat du monde des chiens de sauvetage en République Tchèque cet été. Claire ODDOU (capitaine de l'équipe et conducteur sur l'épreuve pistage) et Kris FILLION (épreuve décombres), du Club canin d'Aspres ont pris respectivement les 3ème et 6ème place! Bravo!



La Confrérie Saint-Géraud d'Asperis

La confrérie Saint-Géraud, qui fêtait les 10 ans de la fête médiévale cet été, célébrera son patron le samedi 13 octobre prochain.



Retrouvez toute la troupe à partir de 18 heures sur la Place du Marché pour une soirée conviviale!

Grillades, crêpes, buvette, vin chaud

Tombola

Danses et musique médiévales...

Les autres dates à retenir!

Les rencontres du Club des Ainés, une association dynamique de notre commune

Le club des ainés se retrouvera à la Maison pour Tous :

- → Le 23 octobre pour un marathon de belote
- → Le 18 novembre pour le loto : venez nombreux!
- → Le 4 décembre : marathon de belote
- → Le 13 décembre : repas de Noël



Celui des pétanqueurs du Haut-Buëch : rendez-vous à la Maison pour Tous le 24 novembre !

Les représentations à la Maison pour Tous

La troupe **Dernière minute** revient à Aspres-sur-Buëch le d<u>imanche 21 octobre à 17 heures</u>. Elle interprétera la pièce de théâtre « Adieu la vie ? », fresque sur la guerre 14-18.

Ne loupez pas ce rendez-vous... Cette compagnie théâtrale a reçu le « Label Centenaire » des services de l'Etat pour ce projet théâtre.





Quand Gap rencontre Marseille : ça donne un match d'impro théâtral où le public est particulièrement sollicité à venir y jouer.

Rendez-vous pris à la Maison pour Tous le <u>Samedi 8 Décembre à 20H30.</u> Quand c'est nouveau, petits, moyens et grands peuvent passer un super moment agréable et partagé!

Les rendez-vous de fin d'année

Le thé dansant des ainés → Samedi 15 Décembre Le goûter de Noël des enfants → Mercredi 12 Décembre



INFORMATIONS DIVERSES

Fermeture de l'Office Notarial



Maître Vieu nous a fait connaître par courrier qu'il résiliait le bail des locaux que nous avions aménagé suite à sa demande au dernier étage de la Maison du Parc et ce à compter du 31 janvier 2019.

Des informations recueillies par Madame le Maire, il en ressort que Maître Vieu devrait ouvrir une office notariale à Veynes.

Cette résiliation et son départ nous laissent quelque peu perplexes mais sachons rester positifs et cordiaux.

Les locaux de la commune seront donc disponibles à compter du 1er Février 2019 pour la location avec un loyer mensuel 500 €.

Pour toutes informations bien vouloir contacter le secrétariat de mairie au 04 92 58 60 34.



Le bus à Aspres

Savez-vous que 05 Voyageurs dessert Aspres toute l'année avec (en sus des cars scolaires) notamment un horaire quotidien à 12h41 au départ d'Aspres pour Gap avec un retour depuis Gap à 18h10? Renseignez vous auprès de l'Office du Tourisme pour les horaires ou consultez-les sur le site www.mairie-aspres-sur-buech.fr



Recensement de la population

Du 16 janvier au 17 février 2019, l'INSEE organise le recensement de la population. Vous serez donc amené à être consulté chez vous; deux choix vous seront proposés: remplir le questionnaire directement avec l'agent recenseur ou le faire directement en ligne avec des codes que l'agent vous communiquera.

Attention cependant à la fraude! Le recenseur devra vous montrer obligatoirement sa carte d'agent et ce recensement est absolument gratuit!

Les pompiers recrutent!



Si vous avez un peu de temps, de l'ambition, si vous souhaitez vous rendre utile et vous engager dans une belle aventure, devenez sapeur-pompier volontaire!

Contacter le Chef de Centre d'Aspres-sur-Buëch au 06.16.68.88.89. pour tout renseignement.

ÉTAT CIVIL





Huguette CUTLIP, le 22 septembre

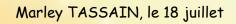


Sarah FELSCH et Jérôme MONERAT, le 1er septembre



Naissances

Flore COCAGNE, le 11 juillet



Keylian EYRAUD, le 8 août (petit fils de Véronique et Bernard EYRAUD)

Lylia ESPIE, le 5 septembre (fille de Cynthia et Nicolas ESPIE, l'animateur des ados du service Actions Jeunesse)

Retrouvez-nous sur www.mairie-aspres-sur-buech.fr